

## Rapport de la réunion de l'Organe de consultation du bassin de mobilité de Luxembourg

---

Date : 10 septembre 2024

Lieu : Teams

### Présents :

Président : Alexandre PETIT (IDELUX Développement)

Secrétariat : Justine MARNEFFE (SPW – Autorité Organisatrice des Transports)

### Membres

- Bertrand MOINET (Bastogne)
- Vovo KAMBU (Chiny)
- Maxime LEONET (Daverdise)
- Nicolas STILMANT (Fauvillers)
- Luc BOSSART (Libin)
- Mariline CLEMENTZ (Neufchâteau)
- Elie DEBLIRE (Vielsam)
- Daniel DAVIN (OTW-BU Namur-Luxembourg)
- Marie BAUWELINCKX (SPW – Autorité Organisatrice des Transports)
- Matthieu RELEKOM (SPW – Direction des Routes de Namur-Luxembourg)
- Nadia NEVEN (Cabinet du Ministre Desquesnes)

### Invités permanents

- Kevin LEDUC (OTW- Coordination opérationnelle)
- Mourad BAOUCHE (SNCB)
- Gery BAELE (Navetteurs.be)
- Florian VANHAMME (Tous à pied)

### Invités ad hoc

- Ophélie ALSTEENS (SPW – Autorité Organisatrice des Transports)
- Niels ANTOINE (SPW – Autorité Organisatrice des Transports)
- Julie DUVIVIER (SPW – Autorité Organisatrice des Transports)
- Jérôme WIBRIN (OTW-BU Namur-Luxembourg)
- Guillaume BORCY (OTW-BU Namur-Luxembourg)
- Yves MAROT (SPW – Direction de la Planification)
- Emeraude ROSET (CLM-DT Mobilisud)
- Julie MÜLLER (CLM – Luxembourg)

### Autres

- Mehdi BOUHRI (Libin)
- Sébastien MARBEHANT (ADL Bièvre - Vresse-sur-Semois)

### Absents/Excusés :

Kamal MITRI (Arlon)	Nicolas GREGOIRE (Marche en Famenne)
Jean-Marie MEYER (Attert)	Thierry KENLER (Martelange)
François KINARD (Aubange)	Marc GILSON (Meix-devant-Virton)
Eric DEMEUSE (Bertogne)	Jean-Raymond LICHTFUS (Messancy)
Mathieu ROSSIGNOL (Bertrix)	Daniel GUEBELS (Musson)
Franck ISTACE (Bouillon)	André BLAISE (Nassogne)
Fabrice SARLET (Durbuy)	Cédric LERUSSE (Rendeux)
Michel JACQUET (Erezée)	Philippe GUISSARD (Rouvroy)
Georges GONDON (Etalle)	Philippe GILSON (Saint-Hubert)
Caroline GODFRIN (Florenville)	Philippe LEMPEREUR (Saint-Léger)
Raphael SCHNEIDERS (Gouvy)	Pierre PIRARD (Saint-Ode)
Fabrice JACQUES (Habay)	Rudy MOISSE (Tellin)
Stéphane PUFFET (Herbeumont)	Walter JORIS (Tenneville)
Martine SCHMIT (Hotton)	Benjamin DESTREE (Tintigny)
Guillaume JOSE (Houffalize)	René REYTER (Vaux-sur-Sûre)
Guy GILLOTEAUX (La Roche en Ardenne)	Annie GOFFIN (Virton)
Francis DEMASY (Léglise)	Thierry DENONCIN (Wellin)
Carole JANSSENS (Libramont-Chevigny)	Pierre GENTY (Cawab)
Patrick LOOS (Manhay)	Sylvain LAMBINET (FOREM)

La réunion est limitée à un seul point à l'ordre du jour.

### **1. Redéploiement de la zone Semois - Libramont**

*Point pour avis – Point présenté par l'AOT – Document préparatoire transmis préalablement*

L'AOT rappelle que l'OCBM du 30 mai 2023 avait remis un avis favorable au réseau cible qui lui avait été présenté. L'OCBM avait alors recommandé à l'AOT d'officialiser sur cette base le Schéma Intermodal de Mobilité par Bassin de la zone de Semois-Libramont afin de permettre à l'OTW d'entamer les études de traduction opérationnelle.

Depuis lors, des échanges ont eu lieu avec le TEC pour préciser les niveaux de service de certaines liaisons ainsi que le cadre kilométrique et budgétaire, tout en tenant compte du processus de redéploiement qui a été récemment mis à jour dans le cadre du nouveau Contrat de service public OTW 2024-2028.

Le réseau cible est lu à deux niveaux :

- L'offre à enjeux régionaux, reprenant les liaisons structurantes, (liaisons connectant les centralités du Schéma de Développement du Territoire ou liaisons transrégionales/frontalières) pour lesquelles l'AOT définit des ambitions tactiques en termes de fréquence, amplitude horaires... ;
- L'offre à enjeux locaux, pour laquelle sont identifiés les besoins auxquels le TEC tentera de répondre lors de l'étude opérationnelle (dans la zone qui nous occupe, cela concerne principalement l'offre scolaire, l'offre touristique et le TEC à la demande).

Le travail effectué ces derniers mois a porté sur :

- Les liaisons scolaires (résultant en un maintien à 90% de l'offre scolaire en l'état) ;
- La réévaluation des besoins de capacité aux heures de pointe scolaires sur les lignes structurantes ;
- Considérant ces 2 premiers points et afin de rester dans l'enveloppe kilométrique : suppression de la liaison secondaire « Carlsbourg – Paliseul – Menuchenet » et de la liaison touristique « St-Hubert – Fourneau St-Michel – Mirwart » au vu de la faiblesse des flux concernés ;
- La réévaluation de la liaison « Bouillon – Sedan » au vu de nouvelles données (nouveau calcul indiquant des faibles flux depuis Sedan vers les communes belges) : dans l'attente d'un budget complémentaire, le déploiement de cette liaison n'apparaît pas prioritaire ;
- La préétude de l'adéquation du concept « TEC à la demande » pour certaines liaisons ;
  - o Barrière Hinck – Saint-Ode – Libramont (ancien TELBUS)
  - o Paliseul – Maissin – Libramont
  - o Bouillon – Vresse-sur-Semois
  - o Bièvre – Vresse-sur-Semois – Alle – Sugny
- L'approfondissement du caractère intermodal du schéma, avec des exigences de correspondance poussées.

La prochaine étape consiste en l'étude opérationnelle par le TEC qui étudiera différents scénarios et créera un comité de zone avec les communes concernées pour aborder les aspects concrets du redéploiement.

Remarques :

- A. PETIT (IDELUX Développement) indique avoir des contacts du côté des autorités françaises qui sont intéressés par le développement de la liaison transfrontalière « Sedan-Bouillon » et seraient prêt à apporter une contribution financière pour ce développement. Il précise que la liaison n'est pas qu'au bénéfice des Français mais contribuera à attirer des travailleurs dans les entreprises belges.
- Lorsque l'on dit que les lignes scolaires sont maintenues, on parle plutôt du maintien de l'enveloppe kilométrique scolaire. Le réseau scolaire évoluera, avec des lignes qui seront adaptées et renumérotées.
- Le principe du « TEC à la demande » est que le véhicule de plus petite capacité circule uniquement si on le réserve. Si personne ne réserve, il ne circule pas. Cela permet aux gens qui réservent de ne pas être impacté par tous les détours de la ligne classique et de ne pas faire rouler des véhicules à vide dans des régions peu denses. On peut réserver entre 30 jours et 15min à l'avance, dans un créneau qui permet encore au véhicule de faire le détour par le village souhaité. Le niveau de service (nombre de voyages/jour) est déterminé dans le scénario qui sera approuvé par l'AOT.
- La liaison Bièvre – Vresse-sur-Semois – Alle – Sugny, qui devrait être exploitée en « TEC à la demande », est prévue avec une fréquence estimée de 6 passages/jour. L'étude opérationnelle menée par l'OTW devra préciser les horaires selon les besoins identifiés. Cette ligne devra être évolutive : au début, la ligne servira certainement surtout à faire la connexion entre Vresse, la gare et Graide ; puis quand la prison sera là, elle la desservira (mise en service de la prison prévue en 2028).
- La ligne touristique entre Bouillon et Bohan ne fonctionnera que pendant l'été comme c'est également le cas pour la ligne V1 Bouillon-Orval, le TEC à la demande prendrait le relai pendant le reste de l'année.
- Une offre scolaire est bien maintenue entre Bièvre et Paliseul par bus.
- Le détail des arrêts sera abordé dans le cadre de l'étude opérationnelle du TEC.

Avis de l'Organe :

**L'Organe émet un avis favorable sur le projet de Schéma intermodal de la zone Semois-Libramont comprenant un réseau cible mis à jour. Il invite l'OTW à poursuivre son travail d'opérationnalisation du réseau cible en impliquant les communes concernées au sein d'un Comité de zone dédié, ceci dans la perspective d'une mise en service en 2027.**

**Le président invite l'AOT à prendre contact avec son homologue française pour investiguer le développement conjoint de la liaison transfrontalière « Bouillon – Sedan ».**

**2. Divers**

- Un point est soulevé concernant les problèmes de retards scolaires observés sur les nouvelles lignes de la zone Gaume – Sud-Ardenne. Ceux-ci sont monitorés en temps réel et le TEC essaye d'y apporter les réponses adéquates le plus vite possible. Toutes les réclamations et observations qui remontent du terrain sont analysées. La priorité du TEC est bien que les enfants arrivent à l'heure à l'école.